



DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Sciences cliniques 3.1 2021-2022

Code : S.SI.370.3012.F.19

Type de formation : Bachelor

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type : module Obligatoire

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre (printemps)

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS
Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences A1 ; A2 ; A3
- Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences B1 ; B2 ; B4
- Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences C1 ; C4
- Rôle de manager
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences E1 ; E2 ; E3, E4
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences G1 ; G4

Objectifs généraux d'apprentissage

Dégager les problèmes prioritaires dans une situation complexe en construisant son jugement clinique à l'aide de raisonnements pertinents

Réaliser l'examen clinique dans des situations complexes touchant différents systèmes

Mettre en place des interventions soignantes appropriées sur la base de connaissances physiopathologiques et psychopathologiques.

5. Contenu

Situation COTÉ : le polytraumatisme, l'instabilité, soins spécifiques, pharmacologie d'urgence, atelier de lecture ECG, BLS-AED

Situation DESPEPINS : Troubles de la personnalité « Etat limite ». Physiopathologie hépatique, Conférences et ateliers de pratique de l'entretien motivationnel, dépendance et comorbidités, développement d'habiletés dans le contexte de situation violentes, automutilation et violence agie, ateliers d'entretien cadre-contrat-responsabilité.

Soins de catastrophe : Sensibilisation aux soins de catastrophe

Trois jours de sensibilisation aux soins de catastrophe sont prévus durant la période où se déroule le module.

Un des volets comprend les aspects de coordination, gestion des événements, rôles des différents organismes, communication, montage de zone de PMA (Poste Médical Avancé). Il a lieu sur le site de la Rama à Lausanne.

L'autre volet comprend les aspects de soutien psychologique d'urgence immédiat suite à un événement potentiellement traumatique. Il a lieu sur le site du CEPS. Le tout correspond à environ 18 périodes de formation. La présence à ces cours est obligatoire.

6. Formes d'enseignement

APP, Séminaires, ateliers, cours ex-cathedra, simulation

Typologie du module : théorique - laboratoire - APP/séminaire - mixte * - stage

7. Exigences de fréquentation

La présence aux laboratoires, ateliers, séminaires et simulation est obligatoire. Une absence de plus de 20% à ces enseignements peut entraîner la non-obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de HESAV.

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module.

La gestion des situations particulières estudiantines sont de la responsabilité des responsables de modules.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Examen oral individuel, à partir de vignettes similaires à celles qui sont enseignées, visant à expliciter le rôle professionnel les interventions et les décisions. Celles-ci sont argumentées par des connaissances précises et actualisées.

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible
Modalités	Examen oral La remédiation porte sur la thématique tirée en première session. L'étudiant-e qui réussit la remédiation obtient la note de E . Lorsque le résultat est insuffisant (F), l'étudiant-e peut répéter le module aux conditions prévues à l'Art. 30 du Règlement de la formation Bachelor et Master de la HES-SO (révision Juin 2020). Date de l'examen au plus tard semaine 35.
Répétition	
Modalités de répétition :	<input checked="" type="checkbox"/> Participation au module selon les modalités spécifiques
Modalités d'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/> Identique à l'évaluation du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/> Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété
Validation de la répétition:	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Bibliographie

Situation Côté

Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. (2011). *Soins infirmiers : médecine et chirurgie : Vol. 6. Fonctions sensorielle, neurologique et musculosquelettique* (5e éd., version française). Traduction française par S. Longpré & B. Pilote (Eds). De Boeck Université.

Doyon, O., & Longpré, S. (Éds). (2016). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique*. ERPI.

Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., & Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie : Tome 3* (2e éd., éd. française). Traduction française par L.-A. Brien et al. (Eds). Chenelière Education.

Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., Bucher, L., & Camera, I. M. (2011). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie : Tome 1. Concepts en soins infirmiers, mécanismes pathophysiologiques, troubles liés au mouvement et à la coordination* (éd. française). Traduction française par J. Blaquièrre et al. De Boeck.

Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2015). *Anatomie et physiologie humaines (5e éd., adaptation française)*. Traduction française par L. Moussakova & R. Lachaîne. ERPI.

Berman, A. Erb, G., Kozier, B., Snyder, S., (2012), *Soins Infirmiers, théorie et pratique*. Ed. ERPI, pp. 1304-1308

Situation DESPEPINS

Doyon, O., & Longpré, S. (2016). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique*. ERPI.

Estellon, V. (2010). *Les états limites*. Presses Universitaires de France.

Kernberg, O. (1989). *Aspects psychodynamiques et traitement hospitalier des patients borderline*. *Psychothérapies*, 2, 83-89.

Moras, L. (2015). *Comprendre la violence en psychiatrie: Approche clinique et thérapeutique*. Dunod.

Nevid, J., Spencer, R., Greene, B. (2009). *Psychopathologie*. Pearson Education

Sassolas, M., & Santé mentale et communautés (Association). (2008). *Conflits et conflictualité dans le soin psychique*. Ed.Érès.

Stigler, M., Quinche, P. (2001). *Le patient difficile en crise et sa compétence à se responsabiliser*. *Primary Care*, 1, 351-357.

Townsend, M. C. (2010). *Soins infirmiers : psychiatrie et santé mentale*. ERPI.

Yeomans, F., Delaney, J.C., Renaud, A. (2007). *La psychothérapie focalisée sur le transfert*. *Santé mentale au Québec*, 1(32), 17-34.

Revue :
Dossier troubles de la personnalité. (2009). *Santé Mentale*. Octobre, ° 141.

11. Enseignants

Internes et externes à HESAV : se référer aux horaires de cours

Nom du responsable de module : Gilles Bangert, Sophie Lawrence

Descriptif validé : le 21.09.2021

Par la responsable locale de filière :

Marie-Christine Follonier